Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **65 (1939)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

65e année — 25 mars 1939 — N° 6

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. —

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. Imer, à Genève ; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; *Vaud :* MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur cantonal ; *Valais :* MM. J. Couchepin, ingénieur, à Martigny ; J. Dubuis, ingénieur, à Sion.

Rédaction : H. Demierre, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, La Tour-de-Peilz.

ANNONCES
Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm :
20 centimes.
Rabais pour annonces répétées.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Dommer, ingénieur, président ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer ; A. Stucky, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le nouveau gazomètre de 50.000 m³ des Services Industriels de Genève* (suite), par M. Auguste Chevalley, ing. en chef. Urbanisme lausannois : *La place de la Riponne*, par M. Marc Piccard. — *Réglage automatique de la puissance des moteurs Diesel.* — *Le Salon de la lumière à Genève*, par M. Jean Pronier, ingénieur, directeur du Service de l'Electricité de Genève. — *Exposition des loisirs d'architectes.* — Bibliographie. — Service de placement. — Documentation.

Le nouveau gazomètre de 50 000 m³ des Services Industriels de Genève,

par M. Aug. Chevalley, ingénieur en chef.

Particularités de la construction métallique.

(Suite.) [1]

Puisque nous avons déjà parlé des déformations de la cuve voici quelques renseignements sur cette partie de la construction qui diffère sensiblement de l'exécution ordinaire.

Nous allons examiner d'abord *le fond de la cuve.*

On adopte généralement dans les cuves métalliques aussi un fond complet en tôle. Remarquez qu'il semblerait que l'on peut parfaitement se passer de ce fond métallique.

On le prévoit généralement pour parer à tous les tassements qui pourraient détériorer et provoquer des fissures dans un fond uniquement en béton. Il pourrait, par la suite, se produire des fuites importantes qui mettraient le gazomètre hors de service. Au contraire, un fond en tôle, peut se prêter à des déformations importantes du sol sans subir des efforts importants et sans se déchirer.

Mais la construction de ce fond et la vérification de son étanchéité ont toujours été des opérations difficiles.

Habituellement on plaçait les tôles sur des calages de 800 mm à 1000 mm de hauteur, de façon à pouvoir river les joints ; puis, quand cette immense planche à gâteau était munie d'un rebord, en l'espèce un rang de tôle du manteau, on essayait l'étanchéité en chargeant avec une certaine épaisseur d'eau. Il fallait ensuite descendre ce grand plateau sur la dalle de fondation, opération difficile et qui, dans bien des cas, pouvait compromettre, après vérification, l'étanchéité des lignes de rivure.

On nous a fait remarquer aussi que dans l'exécution d'un gazomètre récent dont le fond de la cuve avait été soudé, on avait eu de grandes difficultés ; des déformations et des bosses très importantes s'étant produites sans qu'il ait été possible de corriger ces défauts.

Pour éviter toutes ces difficultés, voici le procédé qui a été employé.

Sur la dalle de béton, un quadrillage de poutrelles a été posé dont les mailles sont de 2 m sur 2 m. (fig. 4).

Ces poutrelles sont reliées par un cercle-bordure formé d'une poutrelle à larges ailes d'un profil plus fort. Sous chaque tronçon de poutrelle de 2 m étaient soudés deux cales en fers T. Une fois tout ce quadrillage réglé et soudé

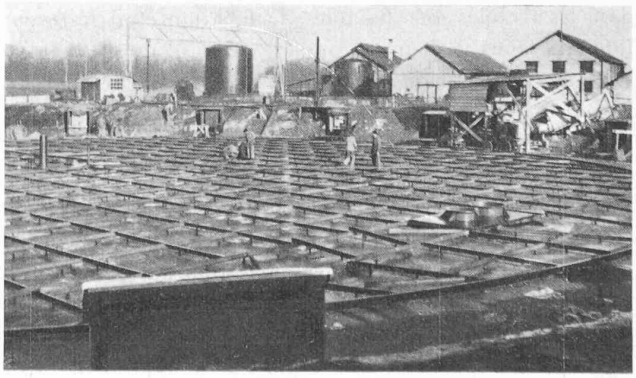

Fig. 4. — Quadrillage des poutrelles du fond de la cuve.

[1] Voir *Bulletin Technique* du 11 mars 1939, page 57.